### Notre partenariat avec la Caisse des Dépôts



La Caisse des Dépôts et ses filiales (<u>www.caissedesdepots.fr</u>) constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général, du développement des territoires et des énergies renouvelables. Lors de la COP 21, elle s'est engagée à prendre en compte le risque climatique dans ses décisions d'investissement et de contribuer à une économie « verte ».

Le partenariat entre JPEE et la Caisse des Dépôts a été initié en 2013.

En 2018, la Caisse des Dépôts renouvelle sa confiance et entre au capital des parcs éoliens et solaires en exploitation (247 MW) de JPEE à hauteur de 49 %. Elle entrera aussi au capital des futurs projets.

JPEE conserve ainsi la majorité du capital et la gouvernance de son entreprise 100% familiale. Ce partenariat sécurise la position de JPEE en tant qu'acteur intégré, interlocuteur unique des collectivités sur les territoires sur toute la durée de la vie d'un projet.

énergie environnement est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables. Depuis 2004, l'entreprise familiale, développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens et des centrales photovoltaïques. La société est implantée à Caen (siège social), à Paris, à Nantes et Montpellier.



35 salariés



150 mille fovers alimentés



248 MW parcs en exploitation

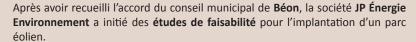


2200

éco-épargnants

# Projet éolien de Béon

Lettre d'information n°1 - Novembre 2018



Les **études environnementales** ont débuté cet été. Des recensements des espèces animales et végétales sont en cours pour une année (un cycle biologique complet).

En novembre, un mât de mesure du potentiel éolien va être érigé sur site afin de mesurer le vent, cette structure permettra en parallèle de réaliser un suivi en altitude de l'activité des chauves-souris.

Cette première lettre d'information a pour objectif de présenter à la population les acteurs du projet, la zone d'implantation potentielle, le mât de mesure du potentiel éolien ainsi que le calendrier du projet et ses prochaines étapes.

#### Nous contacter

Guillaume ODDON
Responsable projets éoliens Est
guillaume.oddon@jpee.fr

JPee (Agence Paris) 13 rue de Liège - 75009 Paris tél 01 44 50 55 47 www.ipee.fr

# Pourquoi un parc éolien?

Un site propice à l'implantation d'éoliennes

Bonne ressource en vent et raccordement électrique à proximité

La contribution du territoire à la Transition Energétique

Une production locale d'électricité renouvelable

Une commune volontaire et engagée

Béon à l'origine du projet éolien

Des retombées économiques durables pour les communes

Des ressources nouvelles pour financer des équipements et des services

Un partenariat public/privé gagnant

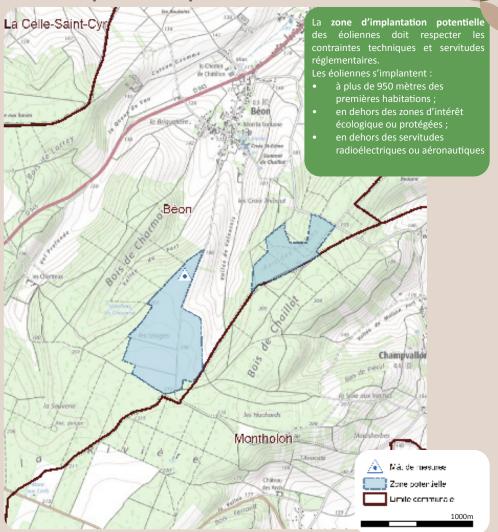
Participation de la Caisse des Dépôts et Consignations

De l'activité économique et de l'emploi

Entreprises locales et régionales (travaux publics, ingénierie, maintenance/exploitation)



## Zone d'implantation potentielle



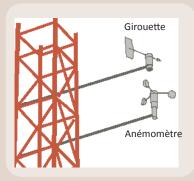
#### La mesure du vent

Le mât de mesure éolien installé à Béon mesure 120 m.

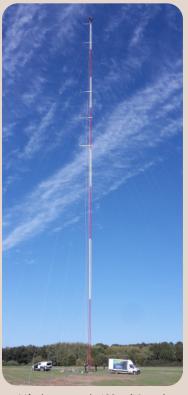
Cette structure en treillis est équipée, en différentes altitudes, d'instruments permettant de mesurer la vitesse (anémomètre) et la direction (girouette) du vent. Des capteurs de température et de pression atmosphérique sont également installés.

Dans le cadre de l'étude écologique, le mât de mesure permet de positionner un capteur à ultrasons (SM3BAT) qui suit et enregistre l'activité des chauves-souris en altitude.

Le mât de mesure restera sur site 18 mois au minimum.



Anémomètre et girouette



Mât de mesure de 120 m (Vienne)

## L'étude écologique

Bureau d'études missionné : ENVOL Environnement

Durée des études : un cycle biologique complet (4 saisons) - Début Août 2018

Missions : 36 jours de recensement sur le terrain de la faune et de la flore et cartographie des habitats - suivi en altitude de l'activité des chauves-souris

### Calendrier prévisionnel

